

Décision

Générale

colonial

Décision n° 79-337-1924 Commissions.

n° 79-337-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 décembre 1924

Numéro JO

n° 337 du 30/12/1924

Date du numéro

30 décembre 1924

TEXTE INTÉGRAL

une commission composée de MM. le chef du service des travaux publics, président; de chef des districts; le chef du service des douanes; de Laage de Meux, agent des Messageries maritimes, et Poggioli, agent général de la GA O., se réunira sur la convocation de son président à l'effet de procéder à l'étude des tarifs à appliquer aux différents consommateurs d'eau, à partir du 1er janvier 1925.